

Projet associatif de la Maison Du Citoyen de Villeurbanne

Sommaire

L'histoire	3
La vision	4
La mission	5
Les buts.....	6

L'histoire

La Maison du Citoyen de Villeurbanne, association loi 1901, a ouvert ses portes le 31 janvier 1993. Elle s'inscrit dans la droite ligne des contrats de ville du ministre de l'époque dont l'ambition était de favoriser les liens entre les hommes et leur participation active à la vie de la Cité, quel que soit leur milieu social, leurs compétences et en dehors de tout engagement politique.

L'appel à projet du Ministère de la Ville a permis de retenir la Ville de Villeurbanne où la démocratie locale était déjà très active et où la place était laissée aux innovations. Les réunions participatives de citoyens ont permis de travailler ce projet.

L'ambition des militants visait un endroit original, un outil d'insertion sociale, de reconnaissance et de valorisation de chacun. Ils ne devaient pas se satisfaire d'un bénévolat classique mais apporter une plus value sociale et avoir une utilité sociale. Ainsi le bénévolat était le fondement de la maison et la contrepartie permettait à ceux qui bénéficiaient des aides et services de prendre conscience, par le biais d'un accompagnement individualisé, de leur capacité à être acteurs et devenir force de proposition à leur tour.

Le principe de la bourse d'échanges de savoirs et de compétences, a été mis en place à son ouverture. C'est un outil très important qui permet de mettre en relation des personnes qui ne se connaissent pas, en faisant correspondre une demande avec une proposition. C'est le principe du troc, un échange avec « contrepartie ». C'est ainsi que sont nées les activités, toutes assurées par des bénévoles.

Reconnue comme lieu de savoirs, de compétences, d'accueil, d'information, d'orientation, de formation, de rencontre, d'engagement, la Maison du Citoyen trouvait ainsi sa place au sein d'une ville déjà bien pourvue en équipements.

La Maison s'est construite autour de valeurs de citoyenneté et de responsabilités. Pour s'ouvrir aux autres, la Maison a établi de nombreux partenariats avec la ville et au sein du quartier.

En 2003, à l'occasion des 10 ans de la Maison du Citoyen de Villeurbanne, le Réseau National des Maisons du citoyen constitué d'une dizaine de structures, a officiellement été créé. Chacun de ses membres a signé la Charte du réseau, élaboré par la commission « Citoyenneté » de la Maison du Citoyen de Villeurbanne. Actuellement, ce réseau est en veilleuse.

Depuis 1993, huit président(e)s ont soutenu la dynamique de l'association Maison du Citoyen de Villeurbanne et apporté leur aide aux trois directrices qui se sont relayées dans ce lieu.

Aujourd'hui, la Maison réussit à mobiliser de nombreux participants autour d'ateliers et de manifestations diverses et elle bénéficie de partenariats indispensables. L'association souhaite poursuivre son évolution, tout en conservant les valeurs qui l'animent, afin de toujours répondre au mieux aux besoins du territoire en partenariat avec les structures publiques et privés.







La vision

Définition du terme « Vision » : ce sont les raisons d'être de l'association, les valeurs* qui l'animent, le monde que l'association veut promouvoir, ce que l'on veut construire.







**Valeur : Ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre.*

Nous voulons un monde de citoyens actifs et responsables.

Pour la Maison du Citoyen, un(e) Citoyen(ne) :

-  Se reconnaît comme un membre solidaire de la cité
-  Peut s'exprimer librement dans le respect d'autrui
-  A connaissance de ses droits et devoirs sociaux, économiques, civiques, civils
-  S'engage et respecte ses engagements
-  Est curieux de s'ouvrir aux autres, de connaître l'autre dans sa différence
-  Participe activement à la vie de sa cité

La Maison du Citoyen souhaite être :

-  Un espace de laïcité et de respect mutuel et souhaite donc être indépendante de toute religion et de toute appartenance politique
-  Un lieu où la rencontre des différentes cultures est un facteur de richesse
-  Un lieu de partage, d'échanges, de solidarité, de convivialité où s'exercent bénévolat et contrepartie
-  Un espace ouvert à tous ceux qui veulent être citoyens et exercer leur citoyenneté sans distinction d'âge, de condition sociale, de religion ou de nationalité
-  Un lieu de formation de citoyens actifs et responsables dans le respect du rythme de chacun
-  Un lieu d'information et d'orientation







Nous croyons que la citoyenneté s'exerce et se cultive d'abord au plan local et peut se développer à différentes échelles.

La mission





Définition du terme « Mission » : ce que l'on met en œuvre pour atteindre notre vision.

Notre mission : Offrir à tous les habitants un espace, des outils et des moyens pour être citoyens ensemble, un lieu d'exercice de la citoyenneté où l'on peut s'enrichir et grandir.

« A la Maison du Citoyen, on apprend à exercer sa citoyenneté », ce qui signifie notamment :

-  échanger ses savoirs et ses compétences
-  connaître les droits humains et les libertés publiques pour mieux les défendre
-  être acteur et contribuer à la réalisation des objectifs et des missions de la Maison du Citoyen, par sa participation active et ses propositions
-  s'exprimer librement, dans le respect des autres et des valeurs de la Maison
-  être acteur du développement culturel, économique et social du territoire et coopérer avec les structures de la cité
-  chercher à régler les problèmes collectivement, avant toute autre démarche

La Maison du Citoyen est un lieu où on exerce sa citoyenneté de façon active et responsable, à travers les actions qu'elle met en œuvre :

-  Ateliers d'échange de savoirs et de compétences
-  Services et accompagnement pour l'accès aux droits
-  Animation de la vie du quartier pour susciter la rencontre, le partage, la sensibilisation à la citoyenneté
-  Participation à la vie associative

Le territoire d'actions privilégié de la MdC est la Ville de Villeurbanne et en particulier les quartiers des Buers et Croix Luizet.

Sur ce territoire, la MdC veut apporter sa contribution à un développement local harmonieux et cohérent avec ses valeurs, en partenariat avec les institutions publiques et privées, et avec la volonté d'être représentative de la mixité sociale du quartier.

Les buts

Définition du terme « But » (situation espérée): Comment atteint-on la situation espérée, au regard de ce qu'on perçoit aujourd'hui, qu'est-ce qu'on veut bouger pour répondre aux besoins (du territoire, des partenaires, des habitants, etc...).

Objectifs prioritaires sur les 3 prochaines années (2018/2020) :

- ✚ Trouver les ressources pour équilibrer le budget, en restant en cohérence avec le projet associatif
- ✚ Redéfinir la gouvernance, préciser l'organisation, améliorer l'évaluation
- ✚ Améliorer la communication interne pour favoriser l'appropriation du projet associatif et la participation active des adhérents.
- ✚ Actualiser le positionnement de l'association sur son territoire pour prendre en compte les transformations en cours (projet urbain, changements de population, réduction des financements publics, changements dans la Politique de la Ville...)
- ✚ Relancer la commission citoyenneté pour promouvoir des actions qui alimentent la réflexion citoyenne à différentes échelles...